

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 7 mai courant, M. le docteur Charles-Alexandre-Louis Porro est autorisé à porter la décoration de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par Sa Majesté le Roi Victor-Emmanuel III.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

M. le Général André, Ministre de la Guerre, accompagné de M. le Général Bazaine et de son officier d'ordonnance, a dîné au Palais dimanche soir.

S. A. S. le Prince Héritaire a bien voulu honorer de Sa présence une soirée de gala donnée, jeudi dernier, au théâtre populaire des Variétés. L'arrivée du Prince a été saluée par l'*Hymne Monégasque* et par de chaleureuses acclamations, et la même ovation s'est renouvelée à la fin du spectacle, au moment de la sortie de Son Altesse.

La troupe Furlai, actuellement engagée par M. Giordano, directeur des Variétés, a joué avec un joyeux entrain un des plus célèbres opéras-comiques de Charles Lecocq, la *Fille de Madame Angot*, et le public qui remplissait la salle a beaucoup applaudi les principaux artistes. Aux fauteuils d'orchestre, avaient pris place un groupe nombreux de fonctionnaires et de familles notables de la Principauté.

S. A. S. le Prince vient d'accorder à M. Gustave Béranger, agent de publicité et d'affichage dans la Principauté, une prolongation de sa concession pour une période de quinze années.

Le Comité de Bienfaisance de la Colonie française a tenu, mercredi dernier, dans la grande salle de l'hôtel des Princes, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. André, consul de France, président d'honneur. Le but de cette réunion était d'abord de prendre connaissance du rapport concernant le dernier exercice, et, après avoir statué sur diverses propositions émises par le Bureau sortant, de nommer pour deux années un nouveau Bureau.

M. Rebours, vice-président, remplaçant M. le duc de Dino actuellement absent, a donné lecture du rapport qui a fort bien mis en lumière la prospérité de l'œuvre charitable de la Colonie française et ses nombreux services dans la Principauté. Grâce au résultat magnifique de la dernière fête, donnée sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert et avec le précieux appui de la Société des Bains de Mer, le budget du Comité est plus florissant que jamais, et l'Assemblée, après avoir

approuvé les comptes de son Bureau, a voté les généreuses subventions suivantes :

Au Bureau de Bienfaisance de Monaco .	2000 fr.
A l'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul ..	500
Aux Sœurs de Bon-Secours.....	400
A l'Abbé Mercier (pour ses pauvres)...	300
A l'Abbé Pichot (pour ses pauvres)....	300
Au Maire de Monaco (pour ses pauvres)	300
A l'Orphelinat des Dominicaines de Monte Carlo.....	300
A l'Orphelinat de Monaco.....	500
Aux religieuses du Saint-Rosaire	400
Au chanoine Pauthier (pour ses pauvres)	200
A l'Ecole gratuite de dessin de la Condamine.....	200

Une somme de 1000 francs a été également votée pour la souscription des pauvres pêcheurs bretons.

L'Assemblée a ensuite pris en considération un projet du docteur Lucas, tendant à l'organisation d'un service médical pour les indigents de la Colonie française. Ce projet a été transmis, pour études complémentaires, à une Commission composée du docteur Lucas, président, du docteur Laymarie, de MM. Defressine, Godineau et Ricord, auxquels est adjoint le Trésorier du Comité.

M. le consul André, avant de se retirer pour laisser les membres présents procéder à la nomination de leur nouveau Bureau, prononce une chaleureuse allocution. Il rend hommage au dévouement de M. le duc de Dino et de ses collaborateurs, et souhaite que comme par le passé continuent à régner la concorde et l'union qui font la force et la prospérité du Comité de Bienfaisance français. De vifs applaudissements accueillent ces paroles.

Avant de renouveler son Bureau, l'Assemblée apprend, avec regret, que M. Georges Fillhard père se voit, pour cause de santé, dans l'obligation de décliner le mandat de trésorier général. A l'unanimité, le Comité vote des remerciements à son ancien trésorier et le nomme vice-président honoraire.

Selon la tradition, on procède ensuite à la nomination des membres du nouveau Bureau, dont la liste, présentée par leurs prédécesseurs, est adoptée par acclamation. En conséquence, sont proclamés :

Président : M. Gillibert ;
Vice-Présidents : MM. Léopold Comte et Marcel Poulet ;
Secrétaire : M. de Gubernatis ;
Distributeurs de secours : MM. Prosper Lajoux et Louis Robini ;
Trésorier : M. Georges Fillhard fils ;
Trésorier-Adjoint : M. Charles Tschirrett.

L'estime générale en laquelle sont tenus dans la Principauté ces nouveaux élus est pour le Comité de bienfaisance de la Colonie française une nouvelle garantie d'union et de prospérité.

Les généreuses souscriptions suivantes ont été reçues avec reconnaissance par M. le capitaine

Polli, secrétaire de la Ligue des Amis des Animaux :

S. A. S. le Prince de Monaco	50 francs.
S. Exc. Sir Edward Malet.....	50 »
M ^{me} la Comtesse Laura de Wilton.	150 »
M. Alfred Schiff, à Eze.....	20 »
M ^{me} L. Mosely, au Caire	20 »
M. Amalry de Caussade	10 »

A ces dons en espèces, il faut ajouter l'envoi d'un appareil-révolver (dit « Greener's cattle Killer » de Londres), pour l'abatage instantané et sans souffrance des grands animaux. Cet appareil a été donné par M^{me} Dubuisson, de Paris, demeurant à la villa Ravel, à Monte Carlo.

Après une longue et brillante série de représentations de genres divers, le théâtre de Monte Carlo voit arriver, cette semaine, le terme de sa clôture annuelle, et il nous reste à signaler le succès remporté par les derniers spectacles de cette charmante fin de saison.

En même temps que deux piécettes réjouissantes (*Chonchette* et le *Baron Frick*), on a monté en dernier lieu deux gracieux divertissements chorégraphiques (*Au Japon* et *l'Enlèvement au Harem*) qui ont vivement plu au public.

M. Louis Ganne, auteur de la jolie partition de *Au Japon*, a conduit lui-même l'orchestre à la première représentation, et une chaleureuse ovation lui a été faite à la chute du rideau. Ses principales interprètes, au premier rang desquelles il faut citer les ravissantes M^{lles} A. Porro, Kerf, de Biasi, Luciole et Laporte, ont été très applaudies.

Quant au ballet, *l'Enlèvement au Harem*, dont la partition a été écrite par un délicat amateur qui n'est autre que l'Ambassadeur en France de S. M. le Shah de Perse, on en a fort goûté le charme musical et l'élégance orientale.

Ces œuvres légères et tout à fait printanières ont formé le digne bouquet final des représentations de notre saison théâtrale.

Une modeste mais fort intéressante Exposition des meilleurs travaux exécutés depuis un an par les élèves de l'Ecole gratuite de dessin, que dirige à la Condamine M. Colombo, a été inaugurée dimanche dans le local de cette Ecole (rue Caroline, 1). Plusieurs notabilités de la Principauté ont visité cette Exposition, qui restera ouverte au public jusqu'à après-demain jeudi. De nombreux et très mérités compliments ont été adressés à M. Colombo et à ses jeunes élèves.

L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères célébrera, dimanche prochain 17 mai, la fête de son patron saint Jean-Baptiste de la Salle. Après la cérémonie religieuse à la Cathédrale et l'Assemblée générale annuelle, un banquet confraternel réunira, à 11 heures et demie, les membres de l'Association. La fête se terminera par une séance récréative, qui sera donnée à 4 heures de l'après-midi, au collège de la Visitation, et à laquelle les familles des anciens élèves sont invitées.

Dans ses audiences des 5, 7 et 8 mai courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Boursy Zélius-Alexandre, né à Mambeville (Oise) le 23 septembre 1875, typographe, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Ricci Louis, né à Arezzo (Italie) le 8 novembre 1875, ouvrier bijoutier à Monaco, deux ans de prison et 50 francs d'amende (par défaut) pour abus de confiance ;

Gasparotti François-Jean, né à Monaco le 30 janvier 1888, sans profession, à Monaco, acquitté comme ayant agi sans discernement, mais renvoyé dans une maison de correction jusqu'à dix-huit ans et trois mois révolus, pour vols simples ;

Desfarges Adolphe, né à Périgueux (Dordogne) le 20 décembre 1865, mécanicien, sans domicile fixe, huit jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

M. le général André, ministre de la Guerre, est arrivé dimanche, de Paris, par le rapide de 2 h. 6. Il était accompagné par le général Pendezec, chef d'état-major général de l'armée; le colonel Boudeaux, sous-chef du cabinet militaire; des capitaines Targe et Boucanille, ses officiers d'ordonnance, et du capitaine Nudaut, officier d'ordonnance du général Pendezec.

Sur le quai de la gare, le Ministre, qui est descendu de wagon pendant les quinze minutes d'arrêt du rapide, a été salué par M. Granet, préfet des Alpes-Maritimes, accompagné de son secrétaire particulier, M. Martin; par le général Bazaine-Hayter, représentant le Gouverneur militaire; MM. Honoré Sauvan, maire de Nice, sénateur des Alpes-Maritimes; Raiberti, député de Nice; docteur Moriez, vice-président du Conseil général; le commandant Gérôme, chef d'état-major de la 29^e division; le capitaine Boichut, officier d'ordonnance du général Bazaine-Hayter; MM. le docteur Baréty, D. Durandy et Letainturier, conseillers généraux.

Le général André a continué son voyage jusqu'à Menton, où il a été reçu officiellement et où la bienvenue lui a été souhaitée par M. Biovès, maire, et par le commandant Marjoulet du 27^e bataillon de chasseurs alpins, qui rendaient les honneurs sur l'avenue de la gare.

Après être venu dîner à Monaco, le Ministre est rentré coucher à Menton, et en est reparti le lendemain matin pour Sospel. Il visitera tous les forts de la région et sera de retour jeudi à Nice.

A la suite des essais de goudronnage des routes, essais qui ont, soit dans la Principauté, soit à Nice, donné de bons résultats pour la suppression tout au moins partielle de la poussière, une Association vient de se constituer à Nice, comprenant parmi les membres de son Comité : les présidents du Touring-Club de France, de l'Automobile-Club de Nice, du Vélo-Sport, du Club-Alpin, du Photo-Club et du Moto-Club de Nice; les présidents des Syndicats d'initiative de la Côte d'Azur, des propriétaires, des hôteliers, des commerçants et industriels, les présidents des Sociétés de Médecine du littoral et du Comité de défense des intérêts du Cap d'Ail.

Voici l'appel que le Comité adresse aux amis du littoral :

« Une Association pour l'amélioration hygiénique des routes du littoral voudrait combattre la poussière, si désagréable et si malsaine.

« Le budget des Ponts et Chaussées étant limité, M. le Ministre des Travaux publics ne demandera sans doute pas mieux que d'accepter des fonds supplémentaires, soit pour le rechargement des routes en porphyre bleu qui est plus résistant, soit pour le goudronnage des parties plates qui a déjà donné de très bons résultats.

« Il faudrait pour cette amélioration une cinquantaine de mille francs. Afin de réaliser cette somme, des listes de souscription circuleront sur le littoral parmi tous les propriétaires et locataires de villas, les automobilistes, les hôteliers, les commerçants et toutes les personnes qui s'intéressent à la prospérité de la Côte d'Azur.

« Il faut espérer qu'il sera fait bon accueil à cet appel, dont l'importance ne peut échapper à personne.

« Ont bien voulu accorder leur haut patronage à cette œuvre d'utilité publique :

« LL. AA. II. les grands-ducs Boris et Michel de Russie et le duc de Leuchtenberg, sir Edward Malet, le prince d'Essling, le préfet des Alpes-Maritimes, les sénateurs, les députés, les conseillers généraux et les maires. »

Cet appel a déjà trouvé de sérieux appuis à Monaco, Nice, Cannes et Menton, et les membres du Syndicat des hôteliers de Nice ont voté en-principe une contribution de cinquante centimes par lit se trouvant dans leurs hôtels. D'autre part, beaucoup d'automobilistes ont souscrit pour des sommes importantes, dont voici la première liste :

Automobile-Club de Nice, 500 francs; E. Jellineck, 1,000; Laroze, 100; E. de Bary, 100; Clérissy, 50; J. Gondoin, 100; J. Chalier, 25; prince Lubecki, 100; baron Vuillet, 50; E. Gueyraud, 100; docteur Ardoin, 50; E. Pineau, 50; X., 50; E. Gonnat, directeur du Crédit Lyonnais, 150; Louis Rivat, 25; Migno, 50; J. Nicot de Villemain, 25; de Chapuiset, 20; J. Crossa, banquier, 100; L. Desjoyeaux, 50; H. Dumény, 25; A. Larrey, 40; comte N. Morcoff, 40; P. S. G., 20; docteur Redon, 25; W. Willock, 25; docteur Balestre, 20; docteur Grinda, 25; Fernandez, 50; X., 50.

L'œuvre entreprise par le Comité, au nom de l'hygiène et de l'agrément qu'il y aurait pour nos hôtes de jouir de routes moins empoissées, nous paraît mériter d'être encouragée.

Lettre de Paris

Paris, 11 mai 1903.

L'événement artistique et mondain de ces derniers jours a été la première représentation, au théâtre Sarah-Bernhardt, de la *Damnation de Faust*, donnée ici telle qu'elle a été précédemment montée sur la scène du théâtre de Monte Carlo. M. Raoul Gunsbourg a apporté à cette belle manifestation d'art toute l'activité intelligente qu'on lui connaît, et il a droit d'être fier de l'accueil qui a été fait par le public parisien à son habile adaptation du chef-d'œuvre de Berlioz.

Le soir de la première, la salle présentait un merveilleux coup d'œil : le dessus du panier du Tout-Paris était là, et c'était un délicieux assaut de toilettes féminines. S. M. la Reine Amélie de Portugal, avec la duchesse de Vendôme, l'infante Eulalie et la comtesse Grefulhe, occupait une loge d'avant-scène. Ça et là, au hasard de la lorgnette, remarqué :

M. de Noirmont, baronne de Kœnneritz, M. Albert Bloch, comte Jean de Castellane, comte Christian de Berthier, M^{me} Moore, comte de Chabrillan, comtesse de Pourtalès, M^{me} Charles Avril, princesse de Polignac, M. et M^{me} Camille Blanc, M^{me} de Radillac, comtesse Henry Hous-saye, M. Noël Bardac, M. Johnston, M^{me} Schneider, princesse Stirbey, M. Louis Cauvin, baronne d'Adelsward, comtesse Carnaud, M. Hargès comte Pastré, marquise de Mun, comtesse de Berteux, vicomte de Chavagnac, marquis du Lau, comte de Jallerange, M. et M^{me} Edmond Blanc, M. Adam, M. Ternaux-Compan, M. Jameson, vicomte de Vofreland, M. Charles Ephrussi, M. et M^{me} Adolphe Brisson, M^{me} Emile de Saint-Auban, M^{me} Pierre Brion, comtesse Recopé, M^{me} Despeaux, M^{me} Salles, M. et M^{me} Catulle Mendès, M^{me} Gabrielle Fouquier, M. et M^{me} Pellerin, M. Robert Gagnat, M. Emile Bolâtre, M^{lle} Louise Grandjean, M. Georges Charpentier, M^{lle} Cécile Soré, M^{lle} Rachel Boyer, M^{lle} Marthe Duvivier, M^{lle} Mitzy-Dalti, M. Massenet, M. et M^{me} Paul Milliet, M. Maurice Bernhardt, M. et M^{me} Gaston Paulin, M. Gaston Lemaire, M. Gabriel Fauré, Sem, baron Alphonse de Rothschild, M. Rosenbaum, M^{me} Dietz-Monnin, M. Caron, M. Laurent, M. Barthou, M. Jules Roche, comtesse Pillet-Will, M^{me} King, prince Mavrokordato, M. Samara, M. Henri Goudchaux, M. Worth, baronne de Gunzbourg, M. Gouin, M. Legendre, etc.

A chaque entr'acte, les couloirs étaient encombrés d'une foule nombreuse, qui se félicitait de l'éclat de cette soirée et qui louait la splendeur dont M. Raoul Gunsbourg a revêtu son adaptation. La mise en scène, les décors de Visconti et l'interprétation des principaux rôles ont été également admirés. On a fait un véritable triomphe au chœur fugué de la Taverne et aussi à l'exquis ballet des Sylphes.

M. Renaud, dont la création de Méphisto restera célèbre, M. Alvarez, ténor à la voix pure et généreuse, M^{lle} Emma Calvé dont le talent accompli n'est pas moins apprécié, enfin, M. Chalmin, auquel on a fait bisser ses couplets du Rat, ont été, tour à tour, longuement acclamés.

Quant aux chœurs de Monte Carlo, la critique a été unanime à en reconnaître leur supériorité sur tous les chœurs des grands théâtres de Paris — et c'est tout dire. L'orchestre était dirigé par M. Colonne, dont l'illustre phalange musicale a interprété à la perfection le chef-d'œuvre désormais classique à la scène comme au concert. Ajoutons que la salle du théâtre Sarah-Bernhardt est louée d'avance pour un grand nombre de représentations. C'est la meilleure preuve de la complète réussite obtenue par l'heureuse tentative de M. Gunsbourg.

* * *

Qu'il me soit permis de revenir brièvement sur le récent séjour de S. M. le Roi Edouard VII à Paris, pour dire un mot d'une cordiale et belle manifestation dont il a été l'occasion. Je veux parler du punch offert, à l'hôtel Adelphi, par les journalistes français à leurs confrères anglais, venus en France pour assister à la réception du Roi. M. d'Estournelles de Constant, ancien ministre plénipotentiaire et député de la Sarthe, présidait cette fête, remplaçant M. Frédéric Passy, empêché. Etaient représentés : le *Times*, le *Daily News*, le *Daily Chronicle*, le *Daily Graphic*, le *Figaro*, le *Matin*, le *Journal*, la *Petite République*, l'*Action*, l'*Européen*, etc. Les correspondants de plusieurs journaux italiens, portugais, belges, russes assistaient à la réunion.

Après quelques paroles excellentes de M. Leudet, qui dit le profit qu'il a tiré de son séjour en Angleterre, et émet le vœu que la paix soit durable entre les deux nations, M. d'Estournelles de Constant retrace ses efforts en faveur de l'arbitrage et de la paix; il montre comment il est parvenu à constituer, au Parlement français, un groupe de l'arbitrage international comptant plus de deux cents députés et qui va s'accroissant (dès le lendemain, le groupe recevait une dizaine d'adhésions nouvelles). Sur la proposition de l'orateur, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

Les journalistes français, réunis pour recevoir leurs collègues anglais, à l'occasion de la visite de S. M. le roi Edouard VII à Paris, leur expriment leurs sentiments de cordiale confraternité et forment le vœu que les bonnes relations de la France et de l'Angleterre s'établissent d'une façon durable sur l'indestructible base de la justice et de l'arbitrage international.

Ils expriment l'espoir que, grâce à l'action éclairée de la presse anglaise, il se forme prochainement au Parlement de Westminster un groupe de l'arbitrage international, analogue à celui qui vient d'être constitué au Parlement français.

M. d'Estournelles a été fort applaudi. Il en a été de même pour M. Lavino, correspondant du *Times*, qui a déclaré approuver les déclarations de M. d'Estournelles de Constant, et qui a indiqué avec humour le rôle et la puissance de la presse; pour M. Crawford, correspondant du *Daily News*, qui a montré comment l'union de l'Angleterre et de la France peut ne pas rester un « égoïsme à deux », mais contribuer à maintenir la paix du monde. Les allocutions des deux journalistes anglais ont eu un grand succès.

M. Gérault-Richard, député, directeur de la *Petite République*, a parlé sur les deux presses, et a porté, au milieu de l'approbation générale, la santé de M. Barclay, auteur du projet du traité d'arbitrage entre France et Angleterre. MM. Hubbard, député, Hugues Le Roux, Le Foyer, délégué des Sociétés de la paix et de l'arbitrage, M. Charnay, Jean Bernard ont tour à tour pris la parole. La réunion, qui s'est terminée par une partie musicale, a laissé la meilleure impression aux partisans, chaque jour plus nombreux, de la grande cause pacifique. L. S.

MARINE ET COLONIES

Nouveaux navires marchands chauffés au pétrole. — Le chauffage au pétrole des chaudières de navires de jour en jour se vulgarise. La Compagnie de navigation danoise de l'Asie orientale vient de faire construire deux steamers, le *Prins-Waldemar* et la *Princesse-Marie*, où ce mode de chauffage est adopté. Cette Compagnie compte lancer d'autres vapeurs semblables, et elle va faire modifier dans un sens identique une bonne partie de ses bateaux. Aussi, pour répondre à ce mouvement et aussi aux besoins d'autres Compagnies de navigation, l'administration du port franc de Copenhague va-t-elle établir de grands réservoirs à pétrole.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La couleur des bronzes anciens. — Un chimiste américain, M. Waldemar Kock, a étudié récemment la couleur des bronzes anciens. Ceux-ci sont tantôt verts, tantôt bleus : le bleu et le vert étant d'ailleurs très pâles. La coloration vert foncé ordinaire, qui constitue la patine, est due, on le sait, à du carbonate de cuivre basique; elle n'a guère d'inconvénients. Mais les colorations vert pâle et bleu pâle, correspondant à d'autres actions chimiques, sont plus dangereuses. La corrosion bleu pâle se présente par taches, principalement dans les parties creuses, peu exposées. Elle a l'aspect finement pulvérulent, et on a cru pouvoir lui attribuer une origine bactérienne. Ce serait à tort, d'après M. W. Kock. Le chimiste américain a réuni environ un gramme de cette substance, sur des pièces grecques et égyptiennes, et a constaté qu'elle se compose de 50 p. 100 de carbonate de soude, de 25 p. 100 de carbonate de cuivre, et de 25 p. 100 de sable avec une trace de stannate de soude. L'abondance du carbonate de soude suggère l'hypothèse suivante : tant que le bronze est resté enfoui dans le sol sec, aucune réaction ne s'est produite. Mais à l'air, et à l'air humide, il en a été autrement. L'acide carbonique de l'air, en présence de l'humidité, a pu se combiner avec le carbonate de soude, d'où formation du carbonate acide de soude qui a attaqué le métal, formant du carbonate de cuivre en régénérant du carbonate de soude qui, combiné avec le carbonate de cuivre, forme un sel double, bien connu, de couleur bleue. Du reste, l'expérience directe a justifié cette hypothèse : on a exposé à l'humidité du bronze avec un peu de carbonate de soude; la corrosion bleue s'est faite. Cette corrosion peut s'enlever sans peine par un bain à 100° C. pendant une heure. La corrosion ou couleur vert pâle se rencontre aussi en taches, parfois en couches de plusieurs millimètres d'épaisseur; elle se distingue de la patine ordinaire par sa teinte plus claire et par son apparence plus pulvérulente. A l'analyse, on constate qu'elle ne renferme pas de carbonate de soude; elle consiste exclusivement en carbonate de cuivre. On a de la peine à l'enlever. Le mieux est d'immerger la pièce dans une solution de soude caustique chaude à 5 p. 100 pendant plusieurs minutes; puis on gratte un peu, on baigne de nouveau, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien, en finissant par un lavage à l'eau pure, ou légèrement acidulée. Mais ce traitement fait disparaître aussi la patine ordinaire, et on sait que l'œuvre la plus authentiquement ancienne, et la plus admirée des collectionneurs, experts, archéologues, etc., n'attirerait plus l'œil d'un seul d'entre eux si, ayant perdu sa patine, elle pouvait être considérée comme récente, et n'avait, pour la recommander, que ses mérites intrinsèques. Aussi comprend-on que M. W. Kock déconseille plutôt le nettoyage des bronzes, même pour les débarrasser d'un mal qui les tuera à la longue, sauf quand il s'agit de la corrosion bleue seule, qui peut s'enlever sans dommage pour la patine, et qui est plus nuisible que la corrosion verte, moins activement et moins rapidement nuisible.

La transmission des dessins par voie télégraphique. — On a, dans ces derniers temps, préconisé diverses solutions du problème de la transmission, par un procédé télégraphique, des tableaux et écritures. Voici, d'après une notice de l'*Elektroteknisk Tidsskrift*, à Copenhague, le dispositif breveté par M. A. Korn :

Le rayonnement d'une source lumineuse quelconque, disposée à la station transmettrice, traverse une lentille convergente, qui le concentre et projette sur un écran à ouverture carrée. Après avoir passé à travers une glace placée à proximité et où le tableau se trouve reproduit par un procédé photographique, la lumière, rendue divergente par une lentille concave, est ensuite projetée sur une pile à sélénium. En déplaçant le tableau reproduit sur la glace, on le transmet, carré par carré, sur la pile photo-électrique. Suivant qu'un carré donné du tableau est obscur ou clair, la résistance de la cellule à sélénium présentera, en effet, des variations, traduites par des modifications de l'intensité du courant et qui pourront être transmises à un endroit éloigné. Tout ceci, à la vérité, est connu depuis quelque temps déjà, bien que sous des formes quelque peu différentes. Ce qui, au contraire, présente une grande originalité, c'est l'appareil

de réception, point faible dans la majorité des dispositifs similaires.

A la station réceptrice se trouve un galvanomètre à deux index, l'un fixe et l'autre mobile, terminés tous les deux par des pointes, entre lesquelles passent les étincelles d'une bobine de Tesla. La déviation de l'index correspond à l'intensité du courant ou aux variations lumineuses du tableau à télégraphier.

Or, le courant de la bobine de Tesla traverse, en dehors de l'intervalle d'air où se forme l'étincelle, un petit tube en verre vide d'air, revêtu de feuilles d'étain, à l'exception d'une fenêtre carrée. C'est à travers cette fenêtre que passe la lumière produite par le courant de la bobine, lumière plus ou moins intense, suivant que la longueur de l'étincelle est plus ou moins grande, en raison des plaques claires ou obscures qui se trouvent à l'endroit correspondant du tableau, disposé à la station transmettrice.

En exposant une plaque photographique à la lumière provenant du tube raréfié, on pourra transmettre le tableau, carré par carré, pourvu que les déplacements du tableau original soient synchrones à ceux de la plaque photographique de la station réceptrice.

On a exécuté des expériences où le tableau était divisé en 400 carrés de 5 millimètres de côté dans l'appareil de transmission et de 25 millimètres dans le récepteur. La suite de ces expériences fera voir jusqu'à quel point on peut pousser cette division, dont dépend évidemment la netteté des reproductions.

La capture des poissons par l'Utriculaire. —

On sait depuis bientôt vingt ans — depuis 1884 exactement, époque où le fait fut signalé par MM. G. E. Simms, d'Oxford, et porté à la connaissance du public par le regretté Moseley — que les vessies dont est pourvue l'Utriculaire vulgaire sont capables de capturer et de tuer de jeunes poissons. M. Simms put constater que les captures étaient nombreuses : dans un local contenant un pied d'Utriculaire avec des alevins, une douzaine de ces derniers fut capturés en six heures environ. La plupart des alevins étaient pris par la tête qu'ils avaient engagée à fond dans la vessie ; parfois, c'est par la queue qu'ils étaient captifs : il y eut des cas où le même poisson étaient pris par les deux bouts par deux vessies voisines. Mais Moseley ne put observer le phénomène de la capture : Darwin non plus. Moseley ne put, par conséquent, que formuler une hypothèse sur le mécanisme par lequel les vessies prenaient les poissons. Celles-ci sont pourvues, à l'orifice, de quatre prolongements pointus qui se dirigent vers l'intérieur de la cavité et vers le fond de celle-ci, comme cela a lieu dans certaines nasses, et on comprend très bien que si un poisson s'engage dans l'ouverture, les prolongements s'opposent au retrait de la partie introduite contre laquelle ils pressent, et dans laquelle ils s'enfoncent, et tous les efforts du poisson pour s'échapper ne servent guère qu'à le faire pénétrer plus profondément, en raison de l'élasticité de ces appendices. Cette manière d'expliquer des captures était assez plausible. Quant au but, il échappait. Darwin chercha vainement les signes d'un processus de digestion du poisson par la vessie : le corps de celui-ci se décomposait tout simplement, semblait-il. A l'heure qu'il est, on n'est pas plus avancé sur le rôle que peuvent jouer les poissons dans la vie de l'Utriculaire. Mais on est certain, maintenant, par de récentes observations dues à M. E. Green, du Jardin Botanique de Péradenya, que la capture des alevins par les vessies de l'Utriculaire se fait de la manière imaginée par Moseley. La puissance de ces vessies est considérable, d'après les observations personnelles de M. E. Green ; elles capturent et retiennent des alevins seize fois plus longs qu'elles. Il faudrait maintenant tirer au clair l'utilité des vessies, et savoir si elles servent, ou non, d'organes digestifs.

Causerie Bibliographique

Le Mensonge, étude de psycho-sociologie pathologique et normale, par G.-L. DUPRAT. — Un vol. in-18, de la Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris. Alcan, 1903. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur, dans cette étude, a travaillé sur les documents qui lui ont été fournis par la « Société libre pour

l'étude psychologique de l'Enfant », où ils étaient arrivés, en réponse à un questionnaire sur les altérations volontaires ou involontaires de la vérité chez les élèves, garçons ou filles, de tout âge et fréquentant les écoles situées sur les points les plus divers du territoire français.

Mais l'auteur a étendu ses recherches, car le mensonge est un fait aisé à constater dans toutes les civilisations, dans toutes les classes de la société, à tous les âges, et quel que soit le sexe. Malgré la diversité de ses formes, il peut être défini en général, selon les termes de M. Duprat : un moyen de suggérer l'erreur, ce que l'on sait ou croit être l'erreur. C'est un fait psycho-physiologique, comme le montrent des modifications neuromusculaires constatées notamment chez les enfants menteurs, et aussi un fait psycho-sociologique, comme le montrent les mensonges dus à des causes sociales.

Il se rattache surtout à la fonction d'imagination ; mais comme cette fonction mentale est toujours sous la dépendance de tendances conscientes ou d'appétition et de répulsions ignorées du sujet, le mensonge doit être surtout étudié dans ses rapports avec les phénomènes affectifs. Or, ces phénomènes peuvent entraîner une activité mentale anormale, et c'est pourquoi le mensonge peut être parfois un fait pathologique autrement qu'au point de vue social, car, à ce dernier point de vue, il est presque toujours l'effet d'un état collectif morbide. Le mensonge est par conséquent toujours immoral, et l'on ne saurait admettre que des menteurs se glorifient d'une fourberie, quel qu'en ait été le mobile.

M. Duprat a constaté que le mensonge peut naître spontanément, en dehors de toute imitation, de toute éducation vicieuse, par le seul jeu de l'imagination et des tendances, mal satisfaites par le cours naturel des événements. Toutefois, l'éducation, l'imitation, la mode, les mœurs fortifient la tendance au mensonge ; la faiblesse, la maladie, l'incapacité physiologique et mentale, l'absence de sentiments supérieurs, défaut correspondant parfois à l'arrêt de développement intellectuel, la dégénérescence favorisent l'éclosion du mensonge. Enfin, des causes sociales, telles que la guerre, la persécution, l'enthousiasme populaire, l'égarément de la foule, la répression violente ou la coercition, etc., rendent le mensonge presque inévitable.

M. Duprat formule, pour résumer toutes les influences favorables au développement du mensonge, les lois suivantes : le mensonge tend à se développer dans un milieu social à mesure que ce milieu devient plus complexe ; les individus sont d'autant plus portés au mensonge qu'ils sont plus dépourvus de sentiments généreux, esthétiques ou sociaux. L'invention mensongère est d'autant plus aisée et plus prompte que des synthèses empiriques plus nombreuses ont été plus profondément dissociées par des associations en interférence ; l'habitude rend le mensonge plus aisé en rendant de moins en moins pénible l'inhibition neuro-musculaire, indispensable à la dissimulation de la vérité que l'on conçoit en même temps que l'on invente le mensonge, etc.

En montrant que le mensonge dépend des tendances qui elles-mêmes sont étroitement liées au caractère, au tempérament, à la constitution physiologique et à l'activité neuro-musculaire, l'auteur montre aussi la vanité des prétentions inconsciemment affichées par les moralistes et les pédagogues, pour qui la lutte contre le mensonge se ramène à l'énonciation d'un précepte inscrit en lettres d'or, depuis bien des siècles, sur les murs de tous les temples et de toutes les écoles. Puisqu'il s'agit de lutter contre des appétitions ou des répulsions souvent cachées, et d'autant plus difficiles à vaincre qu'elles sont plus difficiles à découvrir, il faut avoir recours à l'éveil des tendances, non point de tendances artificielles, mais de ces appétitions que la nature humaine comporte normalement et qui entrent dans la constitution des sentiments les plus élevés dont puisse s'honorer l'humanité.

La lutte contre le mensonge est, en effet, une partie de la lutte pour la moralité. Or, on forme des êtres moraux, non point en formulant des impératifs, mais en favorisant le développement des sentiments supérieurs. Il est des puissances sociales qui poussent au mensonge comme il est des forces psychologiques qui le suscitent. Aux forces sociales et mentales, on opposera donc, par une éducation convenable, d'autres forces sociales, plus lentes peut-être à grandir, se développant plus tardive-

ment chez les individus et dans les collectivités, mais à l'apparition et l'évolution desquelles doivent aider les meilleurs des hommes, les vrais éducateurs.

Faire l'éducation morale du peuple en développant l'instruction scientifique et en faisant naître le sens critique en même temps que les sentiments généreux, voilà le seul moyen de lutter efficacement contre les « puissances de mensonge ». Le culte de la vérité ne demande plus de martyrs ; il lui suffit d'avoir un nombre croissant de fidèles. Les peuples, après avoir été amenés par la science à la possession du bien-être et de la paix, seront gagnés par elle à l'amour du vrai ; l'extirpation pacifique du mensonge, aussi bienfaisante qu'était mal-faisante l'extirpation sanguinaire de prétendues hérésies, sera l'effet de l'éducation scientifique pratiquée dans toutes les classes de la société.

En somme, monographie intéressante autant que précieuse pour l'éducateur ; et que l'on peut proposer comme un type des études avec lesquelles on édifiera la psychologie scientifique et l'on donnera une base solide à la pédagogie, à l'art de l'éducation.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Pierre MAUREAU**, camionneur à Monaco, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours* à partir d'aujourd'hui, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 5 juin prochain, à 2 heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite de la dame **Angèle CROESI**, épouse **GIANANTI**, négociante à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, le 22 mai courant, à 2 heures et demie du soir, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Une Ordonnance rendue par M. le Juge-Commissaire, le 7 mai courant, pour procéder à la contribution KAMENEF, a prescrit la convocation de tous les créanciers opposants par devant lui, au Palais de Justice, le 19 mai courant, à 2 heures et demie de l'après-midi.

L'Avocat poursuivant,
ED. KUNEMANN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 10 Mai 1903

LIVORNO, yacht à vap. *Calanthe*, amér., c. Cubben, sur lest.
— b. *Deux Frères*, fr., c. Courbon, bois et charbon.
CANNES, b. *La Paix*, fr., c. Aune, sable.
— b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —
— b. *Fortune*, fr., c. Moutte, —
— b. *Monte-Carlo*, fr., c. Regouttro, —
TORRE-SALINE, cut. *Pasquina Madre*, ital., c. de Dominici, charb.
BEAULIEU, yacht à voile, *Miss Marie*, fr., c. Rodalico, sur lest.
MENTON, b. *Angelo-Padre*, ital., c. Leoffredo, charbon.

Départs du 3 au 10 Mai 1903

CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Regouttro, sur lest.
— b. *Fortune*, fr., c. Moutte, —
— b. *Ville-de-Monaco*, fr., c. Dantal, —
— b. *La Paix*, fr., c. Aune, —
TORRE-SALINE, balancelle, *Emilia*, ital., c. Salvatore, —

Imprimerie de Monaco — 1903

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs
Avenue de la Costa — Monte Carlo

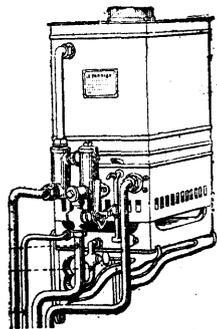
TÉLÉPHONE

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

HENRI CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES



pour Salles de Bains,
Lavabos et Water-Closets,
Appareils d'Eclairage
et Chauffage par le Gaz,
Chauffe-Bains et Baignoires.

“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur
d'eau chaude sous pression, avec
veilleuse de sûreté (brevetée
s. g. d. g.) Voir son fonction-
nement au magasin.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre
les risques de transport par
terre et par mer et les accidents
de toute nature.

Assurances maritimes ; trans-
ports-valeurs.
POLICES : Collectives ouvriè-
res, responsabilité civile des pa-
trons et entrepreneurs, assuran-
ces des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles
contre les accidents de toute na-
ture. Assurances vélocipédique
et de chasse.

Assurances contre les risques
de séjour et de voyage dans le
monde entier.

Assurances des accidents causés
aux tiers par des voitures
automobiles et à traction méca-
nique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec
effraction, escalade ou usage de
fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou
suivi d'assassinat ou de tenta-
tive d'assassinat.

Assurances des villas, châ-
teaux, banques, marchandises
en magasin, titres, valeurs, bil-
lets de banque, archives et mi-
nutes, églises, musées, objets
mobilier de toute nature, bi-
joux, etc.

Assurances des bijoutiers,
horlogers et négociants en ma-
tières précieuses.

Assurances contre les détour-
nements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MARQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES

DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS

RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



Chaises d'Enfants
(dernière création)

EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	4	757.2	757.2	756.5	756.4	756.7	15.6	15.8	15.2	14.5				15.2	81
5	757.2	758.1	758.4	759.2	761.1	16.2	18.2	17.2	16.2	15.2	78	Nord-Ouest.	Beau, nuageux.		
6	762.2	762.8	762.2	762.1	762.7	16.1	18.2	16.4	15.3	15.2	93	Est.	Nuageux.		
7	762.2	761.8	761.2	760.8	760.5	17.2	18.6	16.8	16.5	16.1	83	Sud-Est.	Beau, nuageux.		
8	759.5	759.2	758.8	758.5	760.2	14.2	16.8	16.2	15.7	15.6	81	Sud-Ouest.	Pluie.		
9	763.2	763.2	763.4	762.5	764.2	16.8	17.6	17.2	16.3	16.2	78	Ouest.	Beau, nuageux.		
10	762.2	762.5	762.7	762.8	763.2	16.5	18.2	17.2	16.1	15.1	80	Id.	Id.		
DATES						4	5	6	7	8	9	10	Pluie tombée : 68mm		
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima.	15.8	13.2	18.2	18.6	16.8	17.8	18.2		
						Minima.	13.8	13.9	13.6	13.2	14.7	14.8	13.4		